

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-ANNE
DU 28 octobre 2021 à 18h30**

<p><u>Date :</u> 28/10/2021</p> <p><u>Date de convocation :</u> 22/10/2021</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> BINET Noémie</p>	<p><u>Présents :</u> ANTHEAUME Laure, VIOLET Pierre-Alain, BINET Noémie, BALLEUR Frédéric, LETURGEON Jonathan, FILONE DE NOISDENS Vahiré, BEQUIGNON Margaret, MONTARU Christian.</p> <p><u>Absents :</u> GUENOT Benjamin donne pouvoir à ANTHEAUME Laure, ROUSSEAU Fleur donne pouvoir à BINET Noémie et MOREAU Eric donne pouvoir à VIOLET Pierre-Alain</p>
---	--

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Anne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laure ANTHEAUME, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte rendu des décisions du maire.
2. Compte rendu de l'appel d'offre travaux du lotissement les clos. Validation des entreprises
3. Renouvellement du taux de la Taxe d'aménagement.
4. Délégation du Conseil Municipal au Maire : mise en vente des lots du lotissement les Clos.
5. Décision modificative pour provisions créances douteuses.
6. Choix de couleur du transformateur électrique
7. Compte rendu des commissions.
8. Questions et informations diverses.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Maire ayant ouvert la séance, fait l'appel nominal et constaté le quorum, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : BINET Noémie est désignée pour remplir cette fonction. Monsieur VIOLET Pierre-Alain est arrivé à 18h50.

Madame le Maire propose l'ajout d'un point que le conseil municipal accepte à l'unanimité :
Choix de couleur du transformateur électrique

1. Compte-rendu des décisions du maire :

Aucunes décisions du Maire prises depuis le dernier conseil.

2. Compte rendu de l'appel d'offre travaux du lotissement les clos. Validation des entreprises

Le Maire rappelle qu'un avis d'appel à la concurrence, publié le 10 octobre 2021 sur le site pro-marchéspublics.com, 11 octobre 2021 sur la plateforme AWS et dans la presse le 13 octobre 2021 a été lancé pour la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement les Clos. Les entreprises Lefèvre, Aqualia, Eurovia, Val de Loire Solgne, Pigeon, Barbosa, Colas et Colin TP ont répondu à cette consultation.

Sur invitation de Madame le Maire, Monsieur COUTY société VIATEC est venu présenter l'analyse des offres.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le lot 1 : Eurovia Centre Loire, le LOT 2 : Colas Centre Ouest, le LOT 3 : Barbosa et le LOT 4 : Colin TP.

3. Renouvellement du taux de la Taxe d'aménagement.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire la taxe d'aménagement à 4% sur l'ensemble du territoire à l'exception des abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable selon l'exonération à l'article L. 331-7.

[Délibération n°2021-04-02](#)

4. Délégation du Conseil Municipal au Maire : mise en vente des lots du lotissement les Clos

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour déléguer au maire les pouvoirs suivants :

Toutes formalités liées à la commercialisation et à la vente des lots inhérents au lotissement « Les Clos ». En cas d'empêchement du Maire, les délégations seront assurées par les Adjointes.

[Délibération n°2021-04-03](#)

5. Décision modificative pour provisions créances douteuses.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder à des modifications de crédits ci-dessous suite à la délibération N°2021_03_03 concernant les provisions des créances douteuses.

N° DE COMPTE	PREVU	MODIFICATION	NOUVEAUX CREDITS
022	15000	- 100	14900
6817	0	100	100

[Délibération n°2021-04-04](#)

6. Choix de couleur du transformateur électrique pour le lotissement « Les Clos »

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir la couleur verte.

[Délibération n°2021-04-05](#)

7. Compte rendu des commissions.

Communication :

Préparation du bulletin municipal, compte-rendu de la dernière séance consultable au secrétariat de la mairie.

CCAS :

Préparation du repas des aînés, compte-rendu de la dernière séance consultable au secrétariat de la mairie.

SCOT :

Compte-rendu de la dernière séance consultable au secrétariat de la mairie.

Les évènements de la commune :

Commémoration du 11 novembre

8. Questions et informations diverses :

- Préparation de la cérémonie du 11 novembre 2021 : distribution des flyers par Jonathan, Noémie, Frédéric et Margaret.
- Proposition d'adhérer au dispositif « la boîte qui sauve » proposé par la commune de Naveil ; proposition non retenue.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures et 30 minutes.

ACTE DE PUBLICATION

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance du Conseil Municipal comportant les délibérations adoptées le **28 octobre 2021** a été affiché à la porte de la mairie.

Le Maire,
ANTHEAUME Laure